



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis DEP n° 2025 - 13		
<b>Avis direct</b> (expert délégué) <b>Date : 09/02/2025</b>	<b>Objet :</b> Dépose de six nids de Cigogne blanche sur le Couvent et le Batial à Munster (68)	<b>Avis :</b> Favorable

### Contexte

En 2023, une première demande avait été déposée pour enlever les nids de Cigogne blanche se trouvant sur la toiture du couvent afin d'assurer la sécurité des ouvriers en charge des travaux sur la toiture. Les nids ont été déposés, mais le projet ayant pris du retard les travaux n'ont pas pu être réalisés. Pendant l'année 2024, les Cigognes ont reconstruit leur nid sur la même toiture.

La SCI a pu finaliser l'achat du bâtiment fin 2024 et peut à présent démarrer les travaux de rénovations. La première étape est de nettoyer les gouttières et d'y installer des capots pour éviter que les nids bouchent à nouveau ces dernières. Le bouchage des gouttières a entraîné des infiltrations. Cela permettrait également de réaliser un diagnostic de toiture complet avant travaux.

Pour cela, la SCI demande une dérogation pour déposer 6 nids de Cigogne blanche :

- 5 nid sur le Batial dont 4 sur les gouttières et 1 appuyé sur la cheminée qui présente des signes de faiblesse ;
- 1 nid sur la gouttière du Couvent.

Ces nids figurent en rouge sur la photographie jointe au dossier.

Aucun autre travaux n'est prévu sur la toiture en 2025. Les interventions doivent avoir lieu courant février 2025. Les cigognes pourront donc se réinstaller sur la toiture du bâtiment.

Des corbeilles avaient déjà été installées en 2024, pour la précédente demande.

De nouvelles corbeilles seront installées une fois les travaux terminées en 2026-2027.

### Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la Cigogne blanche ?

## **Supports de réflexion**

CERFA  
Photo

## **Analyse du CSRPN**

De nouvelles corbeilles seront installées après les travaux. Aussi ce projet ne remet pas en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la Cigogne blanche. Les populations alsaciennes sont florissantes.

## **Avis du CSRPN**

Avis favorable du CSRPN

## **Recommandations**

Effectuer les travaux le plus vite possible avant le retour des cigognes.

Yves Muller, expert-délégué, commission Espèces  
Protégées du CSRPN Grand Est

